

Libertés, solidarités et nouveaux usages : quel avenir numérique pour la France et l'Europe ?

CADRAGE

La crise sanitaire a transformé notre rapport au numérique. Celui-ci s'est imposé comme un outil indispensable à la continuité de l'activité économique, de l'enseignement scolaire et de nos relations sociales. Avec des réussites à saluer mais aussi des carences et difficultés qui se sont révélées, pour les acteurs publics comme économiques. Cette crise a aussi été un révélateur d'inégalités sociales pour les personnes mal équipées ou ne maîtrisant pas le numérique, et un accélérateur de « fake news » et contenus haineux. Notre rapport aux usages du numérique a aussi été fortement questionné lors des débats sur l'utilisation d'outils de numérique dans le traitement de la crise (« Stop Covid »).

Le numérique était donc partout dans cette crise et doit être un pilier de la sortie de crise. Selon un sondage commandé par France digitale, 75% des Français veulent continuer de bénéficier des usages numériques qu'ils ont développé durant le confinement. Nous proposons de les synthétiser comme suit, en rappelant que de ces sujets ont été abordés lors des semaines précédentes.

	Enjeux individuels	Enjeux collectifs
Covid-19 (avril/mai)	Droits : traçage et vie privée	Stockage et protection des données
Post Covid-19	Nouveaux usages du quotidien (télétravail, télémedecine, télé-enseignement) [avec GT Travail]	La fracture numérique
	Accessibilité et maîtrise des outils	Souveraineté numérique (v. pays étrangers et grandes entreprises)
	Éducation et formation au numérique	Robotisation et IA / passage au numérique des entreprises
		Démocratie (désinformation et participation) [avec GT Confiance]
		Gouvernance
		Environnement et numérique

Les nouvelles disparités posent la question de l'accessibilité. Au-delà de la fracture territoriale, la crise a révélé de fortes inégalités sociales, y compris même dans le rapport au télétravail : si 4 salariés sur 10 le pratiquent depuis mars, les inégalités d'accès en matière de matériel, de couverture, d'accompagnement par l'entreprise, sont grandes. L'enjeu est d'équiper chaque Français pour, en cas de nouvelles crise, personne ne puisse être démunie.

- **Piste de proposition 1 : 100% des ménages équipés d'ici 2022**
 - Mettre en place une Bourse aux outils du numérique (plateforme de dons sur le modèle de ce qui a été fait pour les enfants de l'ASE durant la crise), alimentée par des collectivités territoriales, des entreprises et les ménages
 - Installer des tiers-lieux dans les bâtiments de la République (écoles, gares, mairie)
 - Baisser la TVA des matériels reconditionnés
 - Distribuer à chaque élève une tablette au collège (en lien avec la coupe de France cyber)

De manière transverse, comment repenser l'éducation et la formation au numérique ? La crise du Covid-19 a encore accéléré la désinformation et les stratégies de manipulation de l'information.

L'éducation aux médias et à l'information, aujourd'hui aux moyens et aux ambitions limités, devient une priorité. Au-delà, c'est une nouvelle formation des enseignants, des élèves et l'acquisition d'équipement qui semblent indispensables pour permettre la formation numérique des élèves.

Piste de proposition 2 : Développer la culture du numérique tout au long de la vie

- Mettre en place des auto-écoles du numérique dans les maisons France service
- Sensibiliser les enfants à l'économie de l'attention
- Organiser une coupe de France de la cybersécurité pour éveiller des vocations numériques

Plus largement, le numérique est un enjeu pour l'avenir de nos entreprises. Les TPE/PME en particulier accusent un retard dans ce domaine en dépit des dispositifs mis en place pour les accompagner. La crise sanitaire et économique que nous traversons montre que, plus que jamais, le numérique peut être un véritable relai de croissance pour nos PME/TPE. Les enjeux sont de taille, tant pour les TPE/PME, qui représentent 90% du tissu économique français que pour la France, en termes de compétitivité et de croissance, mais également au niveau de l'innovation et de l'inclusion numérique.

• **Piste de proposition 3 : Accompagner la transformation numérique des TPE/PME, artisans et commerçants**

- Créer un fonds de transformation numérique conditionné à la signature d'accords type sur le travail à distance
- Suivre cette transformation digitale via un numériscore

Notre dépendance au numérique durant la crise a révélé notre dépendance à des outils étrangers. Ceux-ci sont hébergés et contrôlés selon des normes qui nous échappent et ne répondent pas aux exigences du RGPD. Outils de visioconférence et de travail collaboratif, réseaux sociaux, application de traçage etc. : cela interroge quant au niveau de cyber sécurité de nos entreprises comme de nos administrations. Il devient urgent de développer des solutions plus sécurisées et respectueuses de notre souveraineté.

• **Piste de proposition 4 : Développer une souveraineté numérique européenne :**

- Créer un label « Hébergé en Europe » / « Sécurité numérique européenne » applicable aux produits d'entreprises qui hébergent les données en Europe.
- Dans un second temps, ce label pourrait servir de critère européen pour les marchés publics

Le numérique est souvent abordé comme un outil faisant peser des menaces sur notre démocratie. C'est notamment le cas des « fake news » téléguidées de l'étranger. Mais le numérique peut aussi être une chance pour notre démocratie s'il est utilisé pour resserrer le lien de confiance entre les citoyens et l'État. Pour cela il faut travailler à rendre les entreprises plus vertueuses et génératrices de confiance. Et il faut travailler à développer des outils participatifs et accessibles permettant à chacun d'exercer sa citoyenneté via le numérique – en garantissant la protection des droits et libertés fondamentales.

• **Piste de proposition 5 : Instaurer une éthique du numérique**

- Mettre en place un Code de bonnes pratiques pour une éthique de responsabilité sur internet

• **Piste de proposition 6 : Faire du numérique un acteur de la vitalité de la démocratie**

- Préserver les droits dans la sphère numérique via un Habeas corpus digital
- Resserrer les liens entre les administrations et les citoyens via un guichet numérique unique via un chat bot.

Pour mettre en place ces propositions, nous soutenons la proposition de France Digitale de 10 milliards d'euros de financement général.